Billet de l'instituteur [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **49 (1920)**

Heft 5

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1039115

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Nous pouvons donc espérer que le Conseil d'Etat du canton de Fribourg va donner un solide coup de barre du côté de l'enseignement des travaux manuels aux divers degrés de l'école.

J'ai été si heureux du résultat de cette discussion que j'ai cru de mon devoir de vous la signaler. L. GENOUD.

Billet de l'instituteur

Je rencontrai l'autre jour mon ami Dujardin, jeune instituteur plein de promesses, installé depuis quelques mois dans un de nos coquets villages de la Gruyère.

Après les salamalecs d'usage, il me tint les propos que voici :

« L'enseignement n'est pas ce que j'avais rêvé. Quand, l'année dernière, j'étudiais la pédagogie sur les bancs de l'Ecole normale, je me représentais ma tâche comme une mission idéale pleine de douceur et de réconfort. Quelle œuvre plus belle que la formation d'un jeune cœur! Je voyais en imagination mes bambins, fascinés par ma parole, obéir joyeusement à mes désirs, s'appliquer à l'étude, parcourir avec entrain les programmes et emmagasiner mes leçons avec un insatiable appétit. Le jour de l'examen, je me les représentais déjà comme mon petit « jour de gloire ». Comment pourrait-il en être autrement? L'excellence de ma méthode et mon ardeur à la besogne me garantiraient contre tout échec.

C'était là le rêve; la réalité, hélas! fut bien différente. Mon premier jour d'école fut pour moi un véritable désenchantement. J'avais une cinquantaine d'élèves, ni plus bêtes, ni plus méchants qu'ailleurs; et pourtant je n'arrivais pas à les dominer, à imposer mon autorité. Les châtiments corporels me répugnaient, j'employai la persuasion, la bonté, je m'efforçai de capter l'affection, de toucher les cœurs, je fis appel à la raison, à l'honneur. Rien n'y fit. Pris individuellement, mes élèves paraissaient me comprendre; à peine étaient-ils réunis, les bons sentiments se volatilisaient. Bref, je n'ai pas été compris; je suis forcé d'avouer mon insuccès et me voilà, allant de concours en concours, en quête d'une classe plus facile à diriger. »

— « Cher ami, lui répondis-je, vos doléances ne m'étonnent point. Quel est le jeune maître qui n'a pas louvoyé un certain temps avant de trouver définitivement sa voie? Vous faites maintenant votre véritable apprentissage de l'enseignement. C'est en geignant que le mitron s'habitue au pétrin. L'autorité s'acquiert par un long et patient exercice. Vous n'avez pas réussi jusqu'à ce jour, dites-vous, c'est qu'il y a dans votre moteur ce qu'on appelle des « ratés ». Il lui manque, je suppose, un peu de cette essence qui a nom *la*

poigne. Trop de bonté, mon cher, dégénère facilement en faiblesse. La discipline à l'eau de rose peut donner de bons résultats dans des classes à effectifs réduits et avec des élèves de choix. Mais dans des écoles surpeuplées et avec des natures un peu frustes, il faut du nerf, du mordant, sinon l'on vous prend pour un jobard. La bonhomie use vite un homme. Il est difficile de s'arrêter sur le chemin des concessions. Sans terroriser son petit monde, sans se draper dans une fausse dignité, sans tomber dans un pédantisme glacial, il faut cependant maintenir les distances et faire sentir à vos élèves que vous êtes leur maître. Dans tout bambin il y a un petit sauvage qui sommeille. Si les rênes ne sont pas tenues d'une main ferme, les instincts agressifs qui sont en eux bouillonnent, se révoltent et éclatent en une rébellion ouverte ou, ce qui ne vaut guère mieux, en une sourde insubordination. Avec des caractères violents, des volontés inflexibles et des cœurs endurcis, les ménagements sont vains. Coûte que coûte il faut cependant obtenir la soumission. Si vous fléchissez, c'en est fini de votre autorité. C'est pourquoi, quand les raisons de la raison se révèlent impuissantes, il faut avoir recours aux grands moyens et saisir sans hésiter la dernière bouée capable de sauver votre prestige. Je veux parler de la bonne, de l'antique fessée que l'illustre académien Etienne Lamy appelait « un châtiment court, inoffensif et sain ».

Les règlements ont accrédité dans le public la superstition de l'épiderme intangible; ils ont eu tort : fouetter n'est pas battre. Une sonore et énergique fessée est plus profitable, plus éducative qu'une série d'abrutissants pensums. » X.

RAPPORT

de la commission de refonte du « Livre de lecture » du degré moyen adressé à M. Python, Directeur de l'Instruction publique

LE 10 OCTOBRE 1910 [1]

I. HISTORIQUE

MONSIEUR LE CONSEILLER D'ETAT,

Le 5 février 1900, vous informiez le Président soussigné que M. le professeur Horner avait décliné l'offre que vous lui aviez faite de présider une Commission destinée à la refonte du *Livre de lecture* du degré moyen; vous ajoutiez que cette réponse était prévue.

[1] Ensuite des instances réitérées de plusieurs membres du corps enseignant primaire,

Vu les nombreux articles publiés dans le *Bulletin pédagogique,* le *Fribourgeois,* la *Tribune de Fribourg* et le *Faisceau mutualiste,* touchant la question de